



Déchets

Ces incivilités qui coûtent cher

En action / p.6
Qualité de l'air :
agir pour mieux respirer

Proche de vous / p.13
Se loger quand on est jeune
salarié(e), apprenti(e) ou stagiaire

SOMMAIRE

3-5 ACTUALITÉS

- Un projet de rénovation ? France Renov' vous accompagne
- France services, une aide pour vos démarches administratives
- En bref
- Le marché des producteurs locaux repart en tournée
- Publicités et enseignes extérieures, donnez votre avis

6-7 EN ACTION

- Agir pour mieux respirer

8-9 DOSSIER

- Budget 2025

10-12 EN ACTION

- Côté chantiers
- Les petits ruisseaux font les grandes rivières
- Ces incivilités qui font grimper la facture

13-15 PROCHE DE VOUS

- Jeune salarié(e), apprenti(e) ou stagiaire, comment se loger ?
- À la découverte de Chaudeney-sur-Moselle
- À vélo ou à pied, les itinéraires doux du territoire
- Rayonances : un parcours lumineux inédit à Toul



Ne pas jeter sur la voie publique

Respectons le cadre de vie que nous partageons

Sans relâche, les élu(e)s et les agent(e)s de la communauté de communes Terres Toulaises travaillent pour assurer un développement harmonieux et humain de notre territoire.

Ce nouveau numéro du MAG vous propose un aperçu vivant et complet de leurs actions.

Grâce à son engagement en faveur de la transition écologique, son soutien constant au développement économique, ses initiatives de proximité et ses investissements pour des services publics de qualité, ainsi que son implication dans des enjeux sociétaux sensibles comme la prévention des violences sexuelles et sexistes, notre communauté de communes peut se résumer en quelques mots qui constituent son essence : proximité, service, ambition et actions concrètes.

Cependant, tout cela n'est possible que si chacun(e) respecte le cadre de vie que nous partageons.

Aussi, face à une augmentation préoccupante des incivilités liées aux dépôts de déchets, nous avons décidé de lancer une campagne de communication pour alerter, sensibiliser et responsabiliser chacun(e) sur le coût élevé de ces comportements.

Nous avons choisi d'expliquer, de sensibiliser, de communiquer... et de sanctionner. C'est le plan que nous mettons en place, compte tenu de l'ampleur des conséquences financières.

Les centaines de milliers d'euros perdus à cause de ces incivilités représentent un coût trop élevé pour nous tous, tant collectivement qu'individuellement.

La campagne de communication que vous verrez se déployer sera claire et directe, et j'espère qu'elle aura l'impact souhaité pour que notre beau territoire soit traité avec le respect et l'attention qu'il mérite.



Fabrice CHARTREUX,
président des
Terres Toulaises

TERRES TOULOISES Le Mag
le magazine de la communauté de communes Terres Toulaises
#15 - Juin 2025 gratuit

Directeur de la publication : Fabrice CHARTREUX
Rédaction et conception graphique : service communication
(Marie LEMUHOT, Seyda DELI) avec le Bureau
Crédits photos : CC2T, Sarah BECK, Jean-François MARTIN, Jaouen
VERLEY, French WANDERERS, Toul Habitat
Impression : Socosprint - Épinal - Tirage : 21 300 exemplaires
Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647

**Terres
Toulaises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Communauté de communes Terres Toulaises
CS 40 325 Écrouves
54201 Toul Cedex
03 83 43 23 76
contact@terrestoulaises.com
www.terrestoulaises.com

Les conseillers France Rénov' proposent un accompagnement gratuit, neutre et personnalisé pour tous vos projets de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement.



Julio PFEFFER et Armand TONI, conseillers France Rénov'

HABITAT

Un projet de rénovation ? France Rénov' vous accompagne

Qu'il s'agisse d'un projet de rénovation énergétique ou d'adaptation de votre logement à la perte d'autonomie, les conseillers France Rénov' peuvent vous accompagner en vous fournissant des informations fiables, neutres et personnalisées.

Dans le cas d'un projet de rénovation énergétique, leur mission commence par l'analyse de la consommation d'énergie du logement. Si nécessaire,

une visite à domicile sera proposée pour affiner le diagnostic.

Ils vous orienteront ensuite vers les solutions techniques les plus efficaces et les aides financières possibles.

Suite à l'annonce de la suspension du dispositif MaPrimeRénov', les conseillers France Rénov' restent disponibles pour répondre à vos questions.

À SAVOIR

Depuis 2020, le démarchage téléphonique pour des travaux de rénovation énergétique est strictement interdit. En cas d'appel, ne signez rien et soyez prudent(e), surtout si l'entreprise prétend agir au nom d'un service public.



Espace conseil France Rénov' de la communauté de communes Terres Toulaises
651 rue Guy Perin, pôle industriel Toul Europe - TOUL
Sur rendez-vous : terresdelorraine@asso-ler.fr / 03 83 64 98 04
www.france-renov.gouv.fr

SERVICE PUBLIC

France services, une aide pour vos démarches administratives

Les démarches administratives peuvent parfois paraître complexes. L'espace France services de Domèvre-en-Haye vous propose une aide gratuite pour vous faciliter la tâche.

Demande de retraite, de carte vitale, de carte d'identité, d'aide au logement ou de RSA, déclaration d'impôt..., les conseiller(ère)s France services sont formé(e)s pour vous accompagner et apporter des réponses adaptées à chaque situation.

Ils(elles) peuvent également assister les autoentrepreneur(se)s et les

parents employant un(e) assistant(e) maternel(le) dans leurs démarches Urssaf.

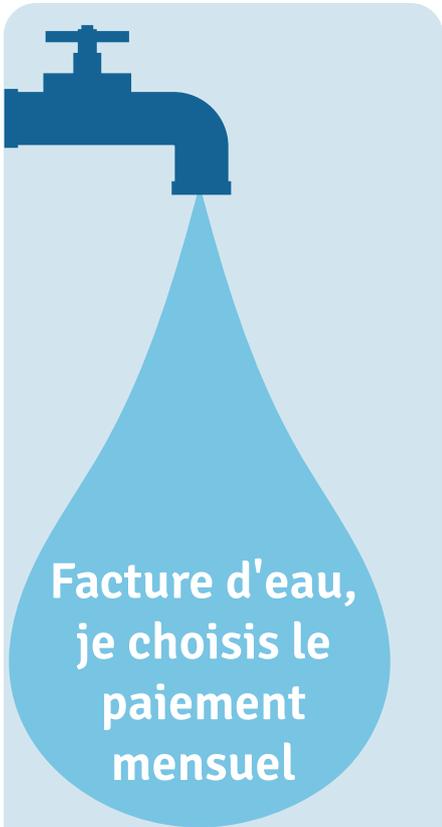
Les partenaires : Caisse d'allocations familiales (CAF), Chèque énergie, communauté de communes Terres Toulaises, Finances publiques, France Titres, France Travail, France Rénov', La Poste, l'Assurance retraite, l'assurance maladie, MSA, Point justice, Urssaf.



Morgane FORQUIN et Aurore ÉTIENNE, conseillères France services



France services
2 rue de la Côte - DOMÈVRE-EN-HAYE
07 45 03 96 47
domevre-en-haye@france-services.gouv.fr
Du lundi au vendredi : de 10h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30



Simple et pratique, le paiement mensuel par prélèvement automatique vous permet de répartir le montant de votre facture annuelle sur 9 mois sans risque d'oubli ou de retard.

■ La mise en place du paiement mensuel se fait directement sur le portail abonné(e) : abonnes-eau.terrestouloises.com



■ Besoin d'aide ? De renseignements complémentaires ? Contactez le service des eaux : 09 74 19 55 55 abonnes-eau@terrestouloises.com



Prévention des violences sexistes et sexuelles, la CC2T s'engage

Dans le cadre de son plan d'action pour l'égalité professionnelle, la communauté de communes Terres Touloises a réalisé un film de prévention consacré aux violences sexuelles et aux comportements sexistes au travail.



Découvrez la vidéo sur Youtube @comcomterrestouloises



En route pour l'école maternelle

Imaginé par le réseau parentalité du Toulois, cet outil ludique et coloré propose un parcours composé de gestes simples et de conseils malins pour préparer en douceur la première rentrée à l'école de votre enfant.

À télécharger sur www.terrestouloises.com



Une plateforme pour valoriser les vergers lorrains

Les vergers familiaux de Lorraine, symboles de notre patrimoine, sont menacés par l'abandon. Pour y remédier, le Parc naturel régional de Lorraine, en partenariat avec 7 communautés de communes et le pôle d'équilibre territorial et rural, lance une plateforme en ligne dédiée à leur valorisation et préservation. L'objectif : redonner vie aux vergers en créant du lien entre propriétaires et passionné(e)s.

Contact : Solène CLESSE 07 85 96 29 20 - s.clesse@terrestouloises.com



CIRCUITS COURTS

Le marché des producteurs locaux repart en tournée

Fort du succès rencontré l'an passé, le marché itinérant des producteurs locaux est de retour dans les communes du nord du territoire.

Ce marché met en valeur le commerce de proximité, encourage une consommation locale, durable et de qualité tout en offrant des moments de convivialité.

Vous y trouverez un large éventail de produits locaux : fruits, légumes, pain, viande, fromage, miel, pâté lorrain et bière artisanale.

Nouveauté cette année, le marché a été étendu à la communauté de communes Mad&Moselle.

PROCHAINES DATES

Les marchés ont lieu les **vendredis de 16h à 19h.**

Juillet

04/07 Grosrouvres

11/07 Thiaucourt-Regniéville

18/07 Noviant-aux-Prés

Août

01/08 Manonville

08/08 Bernécourt

15/08 Domèvre-en-Haye

29/08 Tremblecourt

Septembre

05/09 Mandres-aux-Quatre-Tours

12/09 Noviant-aux-Prés

19/09 Euvezin

26/09 Minorville

Octobre

03/10 Thiaucourt-Regniéville

10/10 Manoncourt-en-Woëvre

24/10 Tremblecourt

URBANISME

Publicités et enseignes extérieures, donnez votre avis

La communauté de communes Terres Toulaises élabore actuellement son règlement local de publicité intercommunal (RLPi). Une concertation est en cours pour recueillir les avis, remarques et attentes des habitant(e)s, commerçant(e)s et toute personne concernée par ce projet.

Un règlement local de publicité intercommunal (RLPI), c'est quoi ?

C'est un document qui définit, zone par zone, les règles applicables à la publicité extérieure comme les panneaux ou les enseignes. Il précise les conditions à respecter : dimensions, emplacements et types de supports autorisés.

À quoi ça sert ?

À renforcer localement les règles du code de l'environnement pour préserver les paysages et réduire la pollution visuelle.



Je donne mon avis
www.terrestouloises.com





PLAN CLIMAT

Agir pour mieux respirer

Sur le territoire, le secteur du transport routier est responsable de 47 % des émissions de gaz à effet de serre. Pour réduire cet impact, la communauté de communes Terres Toulaises s'engage en faveur d'une mobilité plus durable et donc moins polluante.



Les bus Colibri roulent au HVO*



Navette électrique

■ Réseau Colibri, des transports publics 100 % sans gasoil

Depuis trois ans, les 36 cars et bus du réseau Colibri roulent au HVO*, un carburant, issu d'huiles végétales ou de déchets, 90 % moins polluant que le gasoil.

Le transport à la demande est assuré par 5 navettes alimentées à l'électricité verte, produite localement grâce aux panneaux solaires installés à Gondreville, sur le toit du siège de l'actuel prestataire.

Poursuivant sa démarche pour réduire son empreinte carbone, la communauté de communes Terres Toulaises prévoit d'aller encore plus loin en visant 100 % de bus urbains électriques au 1^{er} janvier 2026.

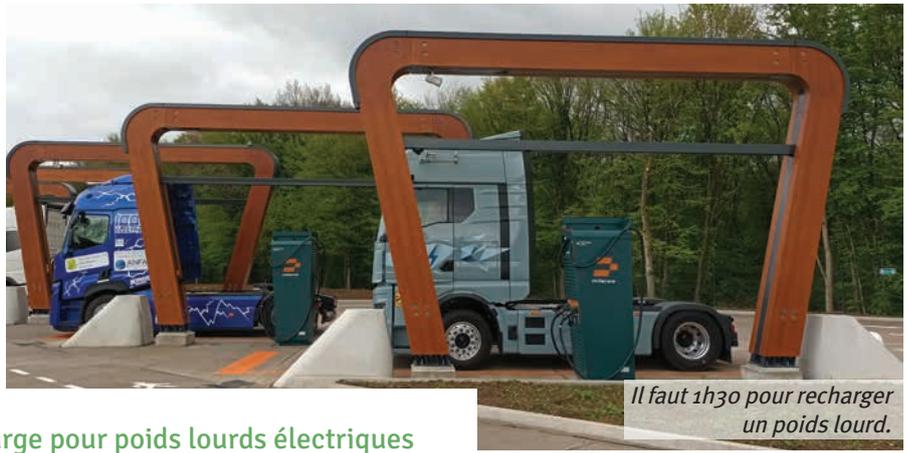
*Hydrotreated végétale oil - huile végétale hydrotraitée



Aire de covoiturage de Toul mise en service en 2022

■ Deux aires de stationnement pour le covoiturage au quotidien

Deux aires de covoiturage sont en service sur le territoire : à Toul, route de Blénod-lès-Toul, et à Gondreville, à proximité de l'échangeur A31.



■ **À Gondreville, une station de recharge pour poids lourds électriques**

La transition énergétique du transport routier franchit une nouvelle étape avec l'inauguration, le 24 avril dernier, d'une station de recharge pour poids lourds électriques à Gondreville.

Située stratégiquement le long de la RD 400, cette station est l'une des premières d'un vaste réseau européen déployé par Milence, un groupement de trois constructeurs de poids lourds.

Cette station est équipée de quatre bornes de recharge ultra-rapides de 400 kW, capables de recharger un poids lourd électrique en 1h30 pour une autonomie d'environ 400 kilomètres.

Conçue pour évoluer, la station dispose d'une réserve foncière permettant, si besoin, une extension future.

Pour permettre à ce projet d'aboutir, la communauté de communes Terres Toulaises a joué un rôle de coordination en réunissant l'ensemble des partenaires concernés pour accompagner Milence dans l'obtention des autorisations administratives requises (service instructeur, service des eaux, SDIS).

Une station multi-énergies opérationnelle fin 2025

Implanté sur le territoire de Gondreville, à proximité de l'A31, l'équipement dédié à la mobilité lourde proposera du gazoil de synthèse, du biogaz ainsi que des bornes de recharge pour véhicules électriques.

Covoiturez avec Allonzy.eu

Un site internet dédié au covoiturage du quotidien, pour les habitant(e)s du sud de la Meurthe-et-Moselle qui souhaitent opter pour une mobilité plus écologique, économique et conviviale.



www.allonzy.eu

■ **Mesures de la qualité de l'air : que disent les premiers relevés ?**

Depuis juillet 2024, et jusqu'en septembre 2025, trois unités mobiles évaluent la qualité de l'air en mesurant les taux de dioxyde d'azote et de particules fines.

Les premiers relevés montrent des moyennes en-dessous des seuils issus des recommandations de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

Les mesures étant toujours en cours, ces derniers restent à confirmer dans l'attente d'une analyse officielle par ATMO Grand Est des données en septembre.

Cette campagne servira à repérer les zones sensibles pour initier des projets visant à maintenir ou à améliorer la qualité de l'air.



Les 3 unités mobiles sont situées à Toul (à proximité de la chaufferie biomasse), à Dommartin-lès-Toul (centre ville) et à Gondreville (entre la zone logistique Sud Lorraine et l'autoroute A31).

Zoom sur le budget 2025



Eau potable

4,7 M€ d'investissements

- Sécurisation de l'approvisionnement en eau potable et gestion patrimoniale des réseaux



Assainissement

7,5 M€ d'investissements

- Gestion patrimoniale des réseaux et accompagnement des travaux communaux
- Fin des travaux pour Noviant-aux-Prés, Domèvre-en-Haye, Manonville, Tremblecourt, Minorville et Manoncourt-en-Woëvre et opérations de Dommartin-lès-Toul, Écrouves, Foug (rue François Mitterrand), Gondreville et Laneuveville-Derrière-Foug.



Dommartin-lès-Toul, avenue Général Leclerc

9 M€

reversés aux
communes

dont la dotation de solidarité
communautaire portée à
792 000 € en 2025



Petite enfance

- Fonctionnement des deux crèches intercommunales 1,3 M€
- Relocalisation du Relais petite enfance Terres Toulaises 0,4 M€



Manonville, crèche intercommunale la Clé des champs



Mobilité

- Réseau de transport en commun Colibri 2,9 M€
- Nouveau marché mobilité au 1^{er} janvier 2026
- Premiers aménagements cyclables du schéma vélo (notamment traversées d'Écrouves, de Dommartin-lès-Toul et le tracé de la véloroute 52 sur Toul)



Toul, navette électrique de transport à la demande



Environnement

- Poursuite des actions prévues dans le cadre du Plan climat air énergie territorial
- Rivières et milieux aquatiques : renaturation de l'Esch, interventions sur le Terrouin et poursuite d'études
- Étude pour la requalification du site de la Rochotte à Pierre-la-Treiche



Déchets

- Service d'enlèvement des déchets, gestion des déchèteries intercommunales et actions de prévention **6,4 M€**
- Aménagement de déchèteries vertes intercommunales **1,4 M€** (programme pluriannuel)



Toul, stand de prévention lors du marché hebdomadaire



Développement économique

- Requalification de la zone d'activité du parc de Haye confiée à un concessionnaire **43 M€** (montant pluriannuel)
- Engagement des travaux sur le pôle commercial Jeanne d'Arc à Dommartin-lès-Toul **4 M€** (montant pluriannuel)
- Poursuite de la requalification du pôle industriel Toul Europe
- Participation au dispositif ACCOR pour le financement de travaux d'aménagement et d'embellissement de locaux commerciaux **40 000 €**
- Poursuite du marché itinérant des producteurs locaux



Zone d'activité du parc de Haye



Tourisme

- Cotisation versée à la Maison du tourisme Terres Toulaises **225 990 €** et reversement de la taxe de séjour **50 000 €**

Loi de finances 2025 400 000 € en moins pour la collectivité

La loi de finances 2025 a confirmé des mesures qui pèsent lourd sur les finances des collectivités territoriales :

> des dépenses en hausse, avec l'augmentation des cotisations patronales,

> des recettes en baisse avec la diminution des subventions de l'État et le gel d'une partie des impôts.

Dans ce contexte inédit, les élu(e)s ont décidé de mettre sur pause certains projets pas encore commencés et de poursuivre ceux déjà lancés en ayant recours à l'emprunt, la CC2T disposant jusqu'à présent d'une certaine solidité financière.



Équipements

- Restructuration des bâtiments techniques intercommunaux (projet estimé à **2,67 M€**)



Urbanisme / habitat

- Mise en œuvre du programme d'aides à l'habitat de **0,7 M€** (programme pluriannuel)
- Élaboration du règlement local de publicité intercommunal

Consultez les documents budgétaires 2025



CÔTÉ CHANTIERS



■ Domgermain, déchèterie verte intercommunale

L'équipement a réouvert le 22 avril, après des travaux d'aménagement.



■ Écrouves, rue de Paris

Travaux d'assainissement et d'infiltration des eaux pluviales. Renouvellement de conduites d'eau potable.



■ Foug, rue François Mitterrand

Renouvellement de conduites d'eau potable et travaux d'assainissement.



■ Dommartin-lès-Toul, avenue du Général Leclerc

Renouvellement de conduites d'eau potable, travaux d'assainissement et de gestion des eaux pluviales.



■ Toul, gare SNCF

Renouvellement de la conduite d'eau potable sous les voies ferrées.



■ Toul, base d'aviron intercommunale

La dalle du second étage est coulée et les murs sont en cours de construction.



■ Manonville

Dernière phase de travaux pour la station d'épuration intercommunale.



■ Écrouves

Aménagement de nouveaux locaux pour le Relais petite enfance Terres Toulaises.



L'itinéraire est sécurisé et équipé d'un éclairage solaire autonome

2 km de voie douce depuis Gondreville et Fontenoy-sur-Moselle vers les zones d'activités

Bonne nouvelle pour les promeneur(se)s et les salarié(e)s du secteur : une voie réservée à la mobilité douce relie désormais Gondreville et Fontenoy-sur-Moselle à la zone logistique Sud Lorraine et à la zone d'activité Croix-Saint-Nicolas.

Équipé d'un éclairage solaire autonome, ce cheminement sécurisé est accessible à pied, à vélo, en trottinette, en roller ou en poussette. La circulation est interdite aux véhicules motorisés.

Coût des travaux : 500 000 € financés par la CC2T via son aménageur Solorem, avec le soutien du Département 54 (71 239 €) et de l'État (114 342 €).



Les cours d'eau secondaires n'en sont pas moins importants pour l'équilibre des écosystèmes. Un travail d'inventaire est en cours pour mieux connaître ce réseau.



Écrouves, le ruisseau de Pantoux

MILIEUX AQUATIQUES

Les petits ruisseaux font les grandes rivières

Quatre rivières principales traversent le territoire de la communauté de communes Terres Toulaises : la Bouvade, l'Esch, l'Ingressin et le Terrouin. Autour d'elles s'étend un réseau de 330 km de cours d'eau secondaires, appelés aussi « chevelu », qui, à ce jour, n'ont jamais été répertoriés.

Une étude réalisée en interne

Depuis décembre, Jaouën VERLEY, technicien spécialisé dans les milieux naturels, parcourt le territoire équipé d'une tablette GPS. Sa mission : cartographier l'ensemble des cours d'eau secondaires. Cette étude, financée à 80% par l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, durera trois ans. Elle servira à mieux connaître ces zones et à évaluer leur état de dégradation pour déterminer si des travaux de restauration et de gestion sont nécessaires.

Cartographe pour mieux restaurer

Au total, 21 bassins versants seront étudiés. Pour chacun, une fiche sera élaborée reprenant ses caractéristiques (comme son écoulement ou son état général) et les travaux à prévoir. Ces prospections sont aussi l'occasion de recenser la faune et la flore présentes. Mener cette étude permettra d'agir plus efficacement et rapidement, tout en ayant un meilleur suivi de l'évolution de ces milieux.



Jaouën VERLEY, technicien des milieux naturels, cartographie les cours d'eau secondaires.

Pourquoi c'est important

En absorbant l'eau et en ralentissant son écoulement vers les grandes rivières, les cours d'eau secondaires jouent un rôle important pour prévenir les inondations.

Par ailleurs, ils sont indispensables à la biodiversité, car ils servent aussi d'habitat à de nombreuses plantes et animaux.

Enfin, les zones humides associées à ces cours d'eau jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique.



Salamandre tâchetée



Libellule déprimée

DÉCHETS

Ces incivilités qui font grimper la facture



Chaque semaine, les déchets au sol réapparaissent malgré les nettoyages réguliers.

Le non-respect des consignes de tri et les dépôts d'ordures et de déchets de déchèterie aux pieds des conteneurs coûtent chaque année plusieurs centaines de milliers d'euros à la collectivité. Une situation préoccupante dans un contexte budgétaire tendu.

■ Jusqu'à 70% d'ordures parmi les emballages

Entre janvier et mars, plus de la moitié des camions de collecte d'emballages recyclables a été refusée au centre de tri. En cause, trop d'ordures ménagères et de déchets de déchèterie, représentant parfois jusqu'à 70 % du poids d'un chargement.

Vu l'ampleur, en ville comme à la campagne, il ne s'agit plus de simples erreurs : ces déchets ont été volontairement jetés dans les conteneurs jaunes.

■ Un surcoût estimé à 290 000 €

Ce problème n'est malheureusement pas nouveau. Mais aujourd'hui, les centres de tri ont des critères d'acceptation plus stricts.

Ces incivilités ne seront pas sans conséquences financières. Le surcoût pour 2025 est estimé à 290 000 €, soit environ 22 € en plus pour chaque foyer.

■ 450 000 € par an pour les dépôts irréguliers

Les dépôts irréguliers, ce sont tous ces déchets abandonnés aux pieds des conteneurs : meubles, matelas, électroménager, sacs de vêtements, ordures, sacs de tri...

En plus de dégrader le cadre de vie des riverains, cette situation coûte cher à la communauté de communes Terres Toulaises et aux communes : 450 000 € sont dépensés chaque année pour le nettoyage.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Quand on jette des ordures ou des déchets de déchèterie dans un conteneur jaune, tout son contenu part aux ordures ménagères au lieu d'être recyclé.

■ Une campagne pour faire réagir

Ces incivilités répétées pèsent lourd sur le budget déchets et mettent en danger son équilibre pour l'année 2025.

Pour sensibiliser les responsables, la communauté de communes Terres Toulaises lance une campagne de communication afin d'alerter sur les conséquences financières de l'incivilité. Si rien ne change dans les prochains mois, ces mauvais comportements finiront par peser sur le porte-monnaie de tou(te)s les habitant(e)s.



HABITAT

Jeune salarié(e), apprenti(e) ou stagiaire, comment se loger ?



L'accès à un logement est souvent la première étape vers l'indépendance. Mais entre petits revenus et contrats courts, trouver un toit est souvent un parcours difficile quand on débute dans la vie active. Sur le territoire, plusieurs organismes proposent des solutions de logement adaptées.

Résidence sociale Jacques Cordier - rue du Champ de Foire à Toul



La résidence sociale propose aux personnes majeures des chambres meublées dans l'attente d'un logement classique.

Selon les revenus, il est possible de recevoir l'aide personnalisée au logement (APL).

AGAFAB
03 83 64 69 59

Résidence intergénérationnelle - rue Paul Keller à Toul



Des appartements locatifs, dans un lieu emblématique du « vivre ensemble », qui mélange les générations : personnes âgées, familles monoparentales, jeunes couples et jeunes adultes.

Habitat et humanisme Lorraine
03 83 17 02 90

Le logement social



Les logements proposés par les bailleurs publics sont attribués sous conditions. Une personne seule peut prétendre à un studio ou à un F2.

Toul Habitat
550 avenue des Leuques à Toul
03 83 43 02 98
oph@toulhabitat.fr
www.toulhabitat.fr

LES AIDES FINANCIÈRES



Aide personnalisée au logement (APL)

Caisse d'allocations familiales de Meurthe-et-Moselle
21 rue Saint Lambert à Nancy
0 810 255 410

Garantie VISALE

Une caution locative gratuite pour les moins de 30 ans, sous conditions.

www.visale.fr
locapass.actionlogement.fr

Fonds de solidarité logement

Versée sous forme de prêt (à rembourser) ou de subvention (sans remboursement), cette aide peut servir à payer la caution, les frais d'agence, les dettes de loyers ou les factures (électricité, gaz...).

Maison des solidarités Terres de Lorraine

Rue Balland à Toul - 03 83 43 03 54
mdsterrestouloises@departement54.fr

POUR VOUS ACCOMPAGNER



Mission locale Terres de Lorraine

(Pour les 16 - 25 ans)
Pôle Industriel, 651 rue Guy Pernin à Toul - 03 83 64 57 57
Permanences à Foug et à Toul.

Service territorial logement Terres de Lorraine

Maison du département
230 rue de l'Esplanade du Génie
03 83 64 80 09

MAISON DU TOURISME TERRES TOULOISES

À la découverte de Chaudeney-sur-Moselle

La Maison du tourisme Terres Toulloises vous souffle ses bonnes idées pour découvrir le territoire au fil des saisons.

Chaudeney-sur-Moselle séduit par son patrimoine discret et son cadre naturel apaisant. Une immersion dans ce charmant village permet d'en découvrir ses trésors cachés.



Le lieu a inspiré deux écrivains célèbres : Maurice Carême et Émile Moselly. Au cœur du village, l'église Sainte-Walburge, reconstruite en 1765, domine la place. À ses côtés, une élégante croix nichée dans l'ancien cimetière, ajoute au charme du site.

Un peu plus loin, le château Moselly, ancienne résidence d'été des

évêques de Toul, témoigne du riche passé de la région et du lien fort entre les deux communes.

Pour explorer Chaudeney-sur-Moselle, un sentier de découverte en neuf étapes vous invite à flâner aussi bien dans les ruelles que le long des berges de la Moselle, offrant ainsi une promenade agréable.

Le coup de cœur d'Hélène, directrice

"De passage à vélo sur la Boucle de la Moselle, j'aime sortir du tracé de l'itinéraire pour sillonner les petites rues au cœur de Chaudeney-sur-Moselle. Les aménagements valorisent les maisons lorraines qui bordent les rues."



Maison du tourisme Terres Toulloises
03 83 64 90 60

www.tourisme-terrestouloises.com

Maison du tourisme Terres Toulloises

@terrestouloises

Agenda estival 2025

■ VISITES GUIDÉES

- 08/07 **Chapelle de Libdeau** (18h)
- 10/07 **Secrets de bâtisseurs** (11h)
- 15/07 **Villa Mathieu** (18h)
- 17/07 **Secrets de bâtisseurs** (11h)
- 22/07 **Abbaye de Rangéval** (18h)
- 24/07 **Mystères du Moyen-Âge** (11h)
- 29/07 **De l'eau et des Hommes, Boucq** (18h)
- 31/07 **Toul, l'héritage des forteresses** (11h)
- 05/08 **Le village de Bruley** (18h)
- 07/08 **Toul au hasard** (11h)
- 14/08 **De l'eau et des Hommes, Toul** (11h)
- 19/08 **Villa Mathieu** (18h)
- 12/08 **La forêt fortifiée de Villey-Saint-Étienne** (18h)
- 21/08 **Nom de nom !** (11h)
- 26/08 **Le clocher de l'église de Villey-Saint-Étienne** (18h)
- 28/08 **Secrets de bâtisseurs** (11h)
- 06/09 **Découverte du cœur historique de Toul** (15h)
- 27/09 **Mystères du Moyen-Âge** (15h)

■ VISITE AUX FLAMBEAUX

- 29/08 **Villey-Saint-Étienne** (21h)

■ VISITES NATURE

- 11/07 **Vespéral** (21h)
- 23/07 **Forêt sauvage, vie secrète** (15h)
- 20/08 **Forêt sauvage, vie secrète** (15h)
- 08/08 **Vespéral** (20h30)

■ À TABLE !

- 16/07 **Dans les vignes** (18h30)
- 30/07 **Lieux insoupçonnés** (18h30)
- 13/08 **Dans les vignes** (18h30)
- 27/08 **Lieux insoupçonnés** (12h)



Réservation obligatoire

DÉCOUVERTES

À vélo ou à pied, les itinéraires doux du territoire

De la Boucle de la Moselle à la future Véloroute 52, en passant par des voies vertes ou l'ancien tracé ferroviaire Toul-Thiaucourt, le territoire offre différents itinéraires de mobilité douce, que ce soit pour les déplacements du quotidien, une balade, une sortie sportive ou une découverte touristique.



■ La Boucle de la Moselle

Un itinéraire de 85 km, accessible à tou(te)s et à faible dénivelé, entre sites chargés d'histoire et panoramas remarquables.

L'essentiel des 35 km situés sur le territoire Terres Toulaises est aménagé en voies sécurisées, à l'écart de la circulation des voitures.

En plus du parcours principal, la Boucle de la Moselle propose 3 circuits thématiques autour de Toul et sa cathédrale, de Liverdun, charmante ville médiévale, et de Nancy.

www.bouclesdelamoselle.fr

■ Les voies vertes "Avrainville/Villey-St-Étienne" et "Bois-de-Haye/Aingeray"

Entre nature et tranquillité, deux itinéraires parfaits pour une balade à vélo ou à pied.

Ces voies, non goudronnées mais stabilisées, offrent une belle alternative

aux routes traditionnelles. Récemment, des améliorations ont été apportées, notamment sur les barrières anti-véhicules, permettant l'accès aux vélos cargos et aux personnes à mobilité réduite.

Les voies vertes sont également un excellent moyen de rejoindre la Boucle de la Moselle, ajoutant ainsi encore plus de possibilités d'itinéraires.

■ La voie verte Toul-Thiaucourt

7 km pour découvrir la route des vins dès 2026

Traversant les communes d'Écrouves, de Pagny-derrière-Barine, de Bruley, de Lucey et de Lagny, cette escapade au cœur des vignobles des Côtes de Toul est rythmée par de nombreuses occasions de s'arrêter dans les caves locales.

L'aménagement de cette nouvelle voie verte débutera à l'automne. Il pourrait se poursuivre à terme vers Ménil-la-Tour. Cette voie sera entièrement

sécurisée avec un revêtement adapté à toutes les mobilités actives : vélo, marche, poussette, roller, skate... avec une attention particulière pour la sécurité des cyclistes aux traversées de route.

■ La véloroute 52

Reliant Paris à Strasbourg, la Véloroute 52, traverse le département de Meurthe-et-Moselle. Le Département 54 est actuellement engagé dans la structuration de cet itinéraire en finançant ses aménagements.

Son tracé emprunte une portion de la boucle de la Moselle pour rejoindre la ville de Toul. Il est prévu la réalisation d'un nouvel aménagement qualitatif en centre-ville qui se prolongera vers Foug, via les chemins de halage.

■ Rayonances : un parcours lumineux inédit à Toul



Du 28 juin au 31 août, de 21h30 à minuit, la ville s'illumine avec Rayonances, un parcours artistique lumineux déployé dans cinq lieux emblématiques : jardins de l'hôtel de ville, cloîtres Cathédrale et Saint Gengoult, parvis de la cathédrale, place ronde.

Ce parcours gratuit se visite 7 jours sur 7, de jour comme de nuit.

À la tombée de la nuit, les structures (plus de 40 et dont certaines hautes de 14 mètres) s'illuminent et le son émerge, ajoutant une dimension acoustique apaisante à la promenade.

■ Animations estivales

- Exposition Lucien Quintard au musée (du 26 avril au 22 septembre)
- Exposition Crosses épiscopales à la salle du Trésor de la Cathédrale
- Visites et exposition à la Collégiale Saint-Gengoult et à la Cathédrale

➤ Concerts tous les week-ends

Plus d'informations : www.toul.fr



**TARIF
VACANCES**
2€
pour les moins
de 18 ans

- > Stages de natation enfants
- > Structures gonflables
- > Activités adultes*

**AQUAGYM
GÉANT***
chaque jeudi
à 18h10

* sur réservation

À
VOS



MAILLOTS!

Du 5 juillet au 31 août 2025

PLUS D'INFOS



www.terrestouloises.com

⚠ Fiche de liaison parentale obligatoire pour les enfants de 10 à 17 ans non accompagnés.
Formulaire disponible à l'accueil et sur www.terrestouloises.com

CENTRE AQUATIQUE OVIVE - 64 esplanade du Génie, 54200 Écrouves
03 83 43 16 73 - ovive@terrestouloises.com - www.terrestouloises.com

 Centre aquatique Ovive